selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date:** : 01.31.2015

#### Réactif A

# SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Réactif A

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: FEDMN5175-AA

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Produits chimiques de laboratoire

#### Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific 860 Gitts Run Road, Hanover, PA 17331 (717) 632-1291

## Détails du fournisseur:

Fisher Science Education 6771 Silver Crest Road, Nazareth, PA 18064 800 955-1177

# Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence : 800-255-3924

## **SECTION 2: Identification des dangers**

# Classification de la substance ou du mélange:



## Danger pour la santé

Toxicité systémique pour certains organes cibles apres expositions répétées, catégorie 2



# Dangereuse pour l'environnement,

Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 2

STOT RE 2.

Aquatique aiguë 2. Aquatique chronique 2.

Mention d'avertissement: Attention

# Mentions additionnelles de danger:

Peut endommanger les organes par suite d'exposition prolongée ou répétée.

Toxique. pour la vie aquatique avec des effets de longue durée.

## Déclaration de mise en garde:

Si une consultation médicale est nécessaire, montrer le contenant du produit ou l'étiquette au médecin.

Garder hors de la portée des enfants.

Lire l'étiquette avant l'utilisation.

Ne pas respirer la poussière/les émanations/le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

Éviter de libérer dans l'environnement.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer les contenus et le contenant auprès d'un centre homologué de traitement des déchets.

## Autre classification non SGH:

Aucun(e)

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date:** : 01.31.2015

## Réactif A

# SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

## Ingrédients:

Ingrédients:			
CAS 10034-96-5	Sulfate de manganèse, monohydraté		36.4 %
CAS 7732-18-5	Eau désionisée		63.6 %
		Pour	centages par poids

# **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

# Description des mesures de premier secours

#### Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable. Consulter un médecin en cas de toux ou d'autres symptômes.

## Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

# Après contact avec les yeux :

Protéger l'[]il non exposé. Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consultez un médecin si l'irritation persiste ou en cas d'inquiétude.

# Après ingestion :

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne PAS faire vomir. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste.

## Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Des difficultés respiratoires. Mal de tête. Nausée. Vertige.

# Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Si un médecin est consulté, lui montrer la FDS du produit. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

## Agent d'extinction

## Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

# Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

## Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs.

## **Conseil pour pompiers:**

## Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

# Informations supplémentaires (précautions):

Éviter de respirer les gaz, les vapeurs, les poussières, les brumes, les émanations, les aérosols. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date: : 01.31.2015** 

#### Réactif A

## SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

## Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. S'assurer que les systèmes de traitement de l'air sont opérationnels. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

## **Précautions environnementales:**

Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

# Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Toujours appliquer les réglementations locales. Si nécessaire avoir recours à du personnel formé à un entrepreneur. Évacuer le personnel dans des zones non dangereuses. Recueillir dans un contenant pour l'élimination. Voir Section 13. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Voir Section 8.

# Référence à d'autres sections: Aucun(e)

# **SECTION 7: Manutention et entreposage**

## Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Suivre les procédures d'hygiène lors de la manipulation de matières chimiques. Voir Section 8. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Voir Section 13.

# Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer dans un endroit frais. Conserver à l'écart des aliments et breuvages. Protéger contre le gel et les dommages matériels. Assurer la ventilation des réservoirs. Conserver le conteneur bien fermé. Entreposer à l'écart des matières inflammables.

# SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle







Paramètres de contrôle: 10034-96-5, Sulfate de manganèse monohydraté, ACGIH VLS MPT 0,2

mg/m3.

10034-96-5, Sulfate de manganèse monohydraté, OSHA LER MPT 1

mg/m3.

**Contrôles techniques appropriés:** Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être

accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement. Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational

Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

**Protection respiratoire:** Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est

approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque

nécessaire.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Initial preparation date: : 01.31.2015

Réactif A

**Protection de la peau:** Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Utiliser une technique de retrait des gants sans toucher la surface extérieure. Éviter le contact de la peau avec des gants utilisés. Porter des vêtements de

protection.

**Protection oculaire:** Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon

les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Les lunettes de sécurité représentent une protection oculaire

adéquate.

**Mesures générales d'hygiène:** Effectuez un entretien de routine. Se laver les mains avant les pauses et

immédiatement après avoir manipuler le produit. Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés

avant réutilisation.

# **SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

Apparence (état physique, couleur):	Liquide clair, rose	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non déterminé Non déterminé
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	Non déterminé
Seuil d'odeur:	Non déterminé	Densité de la vapeur:	Non déterminé
Valeur pH:	Non déterminé	Densité relative:	Non déterminé
Point de fusion / congélation:	Environ 0 °C	Solubilités:	Soluble dans l'eau :
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Environ 100 °C	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé
Point d'éclair (creuset fermé):	Non déterminé	Température d'auto- inflammation:	Non déterminé
Taux d'évaporation:	Non déterminé	Température de décomposition:	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non déterminé	Viscosité:	a. Cinématique: Non déterminé b. Dynamique: Non déterminé
Densité à 20°C:	Non déterminé		

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## Réactivité:

Stable sous des conditions normales.

# **Stabilité chimique:**

Stable sous des conditions normales.

## Possibilité de réactions dangereuses:

Aucune en cas de traitement normal.

# **Conditions à éviter:**

Matériaux incompatibles.

# Matériaux incompatibles:

Non déterminé.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date:** : 01.31.2015

## Réactif A

## Produits de décomposition dangereux:

Manganèse/oxydes de manganèse. Oxyde de soufre.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

**Toxicité aiguë**: Aucune information additionnelle. **Toxicité chronique**: Aucune information additionnelle.

Corrosion / irritation de la peau: Aucune information additionnelle.

Lésions oculaires sérieuses / irritation oculaire: Aucune information additionnelle. Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Aucune information additionnelle.

**Toxicité reproductrice**: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée:

Risque présumé d'effets graves pour les organes par suite d'exposition prolongée ou à répétition.

## Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

Écotoxicité No additional information.

Persistance et dégradabilité:

Renseignements non disponibles.

# Potentiel bioaccumulatif:

Renseignements non disponibles.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables:

Aucun identifié.

# **SECTION 13: Précautions pour l'élimination**

## Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Contacter une entreprise agrée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Éliminer les contenants vides comme produits non utilisés. Le produit et ses conteneurs ne doivent pas être éliminés avec les ordures ménagères. Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementions applicables (US 40CFR262.11). Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

# **US DOT (Département des transports américain)**

N° ONU:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

Non réglementé.

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date: : 01.31.2015** 

Réactif A

**Exception quantité limitée:** 

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé. **Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à declarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Non

réglementé.

Classe de risques: Aucun(e)

**Groupe d'emballage:** Non réglementé. **Polluant maritime (s'il y a lieu):** Aucune

information additionnelle.

**Commentaires:** 

Aucun(e)

# **SECTION 15: Informations réglementaires**

## États-Unis (É.-U.)

# Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aiguë, Chronique

# Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

10034-96-5 Sulfate de manganèse monohydraté.

# RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

# CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Proposition 65 (Californie):

# Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

# Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

#### Canada

## Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients figurent sur la liste.

## **SECTION 16: Informations supplémentaires**

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la

selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

**Initial preparation date: : 01.31.2015** 

## Réactif A

FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. Remarque. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

**NFPA**: 2-0-0 **HMIS**: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)